

# Le relevé de compte électronique : E-relevé

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir du mois de Juillet, La TFBank dématérialise les relevés de compte. Plus besoin d'attendre l'arrivée du courrier papier, votre E-relevé est disponible dans votre espace TFBank Online.

## Pourquoi un E-relevé ?

### Un service pratique

D'un simple clic, vous pouvez consulter, télécharger et/ou imprimer vos relevés de comptes depuis votre espace client TFBank Online à tout moment et où que vous soyez,

Vous gagnez du temps dans votre archivage (Archivage électronique, vous n'aurez plus d'enveloppes à ouvrir et de papier à classer).

### Un service sûr

Le E-relevé a la même valeur juridique que le relevé papier,  
Il est accessible pendant 10 ans à partir de sa mise en ligne,  
Il remplace l'envoi du relevé papier, plus de risque de l'égarer.

### Un service responsable

En choisissant le relevé de compte en ligne et en diminuant l'édition papier, vous faites une action pour favoriser le développement durable.

Si vous voulez continuer à recevoir la version papier de votre relevé de compte mensuel, veuillez-nous le notifier par email à l'adresse suivante : [contact@tfbank.fr](mailto:contact@tfbank.fr)